

Chers adhérents,

Suite aux annonces du gouvernement et compte tenu de la crise sanitaire actuelle, la MJC de MAYET est contrainte de suspendre toutes ses activités à compter du lundi 16 mars.

Nous vous informerons régulièrement (minimum chaque fin de semaine) par mail, sur notre site internet (www.mjc.mayet72.fr) et sur notre page facebook (<https://www.facebook.com/MJC-Mayet-612327518873968/>) de l'évolution de notre structure.

Benoît DURAC

Président de la MJC